

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES DROITS DE SCOLARITE POUR LES DOCTORANTS DE L'UNIVERSITE DE STRASBOURG

AYANT SOUTENU LEUR THESE ENTRE: LE 1^{er} OCTOBRE ET LE 31 DECEMBRE

Direction de la Recherche	Nom : Prénom :
	Adresse:
	Code postal : Ville :
offaire suivie par oëlle HUBE	Numéro d'étudiant
	Inscrit dans la composante : Direction de la Recherche
	Diplôme : Doctorat Discipline :
	a :
	demande le remboursement du second semestre des droits de scolarité afférents au diplôme de doctorat versés au titre de mon inscription universitaire 20/20 pour le motif suivant : soutenance de thèse le : La date limite de dépôt de dossier est fixée au dernier jour ouvré du mois de janvier suivant la soutenance.
	Sont à joindre obligatoirement à la présente demande :
	 => L'original de la quittance (qui sera restituée après traitement du dossier). => Un relevé d'identité bancaire ou postal à votre nom. => Une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif en vigueur pour permettre le renvoi de votre quittance.
	Cette demande intervient dans le cadre de la délibération du Conseil d'Administration de l'Université en date du 23 novembre 2010 – Point 4.3 relatif aux exonérations des frais de scolarité. Le montant du remboursement s'élève à l'équivalent de 50% des frais de scolarité du diplôme de doctorat - les autres frais restants acquis à l'Université.
Département Formation Doctorale SS 90032 Rue Blaise Pascal 7081 STRASBOURG Cedex www.unistra.fr	Date :/ Signature du docteur

Date :/....... Visa de la Directrice de la Direction de la Recherche

Béatrice MEIER-MULLER